Procès verbal du Conseil d'école Élémentaire Marie Curie

Jeudi 5 novembre 2015 de 18H15 à 20H30

Sont présents:
M Lefèvre (Directeur)
Mmes David, Bournonville, Foucault, Teixeira, Germand, Krill, Quaranta, Lefèvre, Hoffmann, Maheux, Goujon (enseignantes) – M Disy et Harzic (enseignants)
M Youmelhana (Représentant la municipalité)
M Joffin (DDEN)
Mmes Glas, Bernier, Bechet, Leard, Doukouré, Zouag, Galland, Anacléto, Ludwig, Goutte – M Nicolino (Parents élus Association autonome)

Excusés:
M Madoré (IEN)
Mme Pondaven (Maire-Adjointe)
Mmes Pigray (formation) et Colombo (mi-temps) (enseignantes)

Points à l'ordre du jour:

Sujets « école »

- 1. Bilan de la rentrée (effectifs, structure, répartition)
- 2. Projets de l'année, sorties et manifestations
- 3. Bilan des élections
- 4. Mise en place des APC
- 5. Mise en route des TAP
- 6. Point sur le conseil des élèves
- 7. Point sur l'opération TERRACYCLE
- 8. Piscine : savonnage, trajet utilisé
- 9. Vote du Règlement intérieur
- 10. Point sur les stages de soutien de l'été dernier
- 11. Projet de l'association pour financer projet d'école
- 12. Date de remise des livrets
- 13. Point sur l'organisation en interne des élèves en cas d'absence d'un professeur
- 14. Point sur la communication
- 15. Divers (problème de communication entre les bâtiments de l'école, problème de chaleur dans les locaux…)

Sujets « mairie »

- 16. Points travaux (travaux en cours, travaux effectués cet été, tracés, projet d'aménagement proposé par les élèves…) et point sur les TNI
- 17. Point sur l'hygiène des locaux

1/	Bilan de la rentrée (effectifs, structure, répartition)

CP A Mme David :	*23 élèves*
CP B Mme Krill:	*24 élèves*
CP/CE1 Mme Bournonville	*18 élèves*
CE1 A Mme Foucault:	*23 élèves*
CE1 B Mme Quaranta	*24 élèves*
CE2 A Mme Lefèbvre/M Lefèvre:	*28 élèves*
CE2 B Mme Pigray/Mme Colombo	*28 élèves*

CM1 A Mme Teixeira	*29 élèves*
CM1 B Mme Hoffmann	*29 élèves*
CM2 A M Disy	*30 élèves*
CM2 B Mme Maheux	*30 élèves*
CLIS Mme Germand	*12 élèves*
Total:	***298 élèves***

Cette structure a été privilégiée afin de permettre aux jeunes élèves (CP et CE1) de rentrer dans les apprentissages de l'école élémentaire dans les meilleures conditions.
Les autres intervenants sur l'école sont : les membres du RASED : Mme Goujon (aide pédagogique) et Mme Hiaux (psychologue scolaire), M. Harzic (cycle 3) et Mme Calimet (cycle 2) qui sont chargés des "enfants du voyage". A noter que M. Harzic intervient aussi en collège.

2/ Projets de l'année, sorties et manifestations

Projets
Les projets de l'année sont en cours de préparation (rien n'est décidé de manière officielle):
Le cross annuel sera organisé au printemps.
Les classes de M Disy et Mme Hoffmann devraient partir en classe transplantée en Alsace.
La représentation de chants pendant la fête des écoles sera reconduite à condition que la logistique (scène, sonorisation...) soit totalement assurée par les services municipaux.
Les parents souhaitent la reconduction de l'après midi « grand jeu » organisée en fin d'année qui est une véritable fête ainsi qu''un moment de coopération et de rencontre entre les enseignants et les parents. Les enseignants valident la demande et remercient les parents pour leur investissement lors des deux dernières années.
Sorties
Une réflexion sur le coût des sorties scolaires est en cours:
Pour information en dehors du coût du car (entre 500 et 700€ pour une sortie) pris en charge par la caisse des écoles, voici quelques exemples:
Sortie à la Roche-Guyon: 444,50€ pour 56 élèves soit 7,90€ par élève.
Sortie à Thoiry: 813€ pour 54 élèves soit 15€ par élève
Sortie « école du cirque »: 720€ pour 40 élèves soit 18€ par élève
Sortie Royaumont: 920€ pour 55 élèves soit 16,70€ par élève
Le coût des sorties est élevé mais les prestations fournies par les musées et autres lieux sont nécessaires pour donner à la sortie tout son intérêt pédagogique.
La coopérative ne peut à la fois financer les sorties, les petits frais de classe pour les petites expériences, les cadeaux de fête des mères, les livres de bibliothèque et aussi les investissements tels que l'achat d'ordinateurs ou de vidéo-projecteurs.
Des choix sont donc nécessaires.
Les parents proposent leur aide pour organiser des actions afin d'alimenter la coopérative.Les enseignants précisent que le prix des sorties est élevé du fait des prestations faites lors de ces sorties (exemple : ateliers, guide, etc.). Le coût moyen par élève est de 15€. Pour réduire ce coût, les sorties sont en partie financées par :

- *les bénéfices des ventes de photos*
- *les calendriers (profit limité)*
- *les dons des familles en début d'année*

A noter : à déduire de la coopérative, l'adhésion à l'OCCE (Organisme qui gère et contrôle les coopératives, non obligatoire mais qui représente une garantie pour l'école, en terme de responsabilité pour la gestion) et l'assurance MAIF (qui couvre les élèves en sortie) soit 600€ par an.
M. Joffin propose au Conseil de faire un appel au don auprès des entreprises de la commune qui entraîne une déduction fiscale. L'Association Autonome précise qu'elle a déjà eu cette idée et

s'apprête à faire cette démarche. Les enseignants proposent de s'associer à cette initiative pour rédiger un courrier commun.
L'Association Autonome demande à ce que le coût moyen des sorties soit limité à 10€ par élève en équilibrant le coût des sorties sur l'année. Les enseignants acceptent cette demande.
Le conseil propose d'organiser une vente de gâteaux, en associant les parents, pour financer l'achat de médaille pour le cross.
L'Association Autonome demande si une exposition relative à la sortie des CM1 à Auvers sur Oise pourra être organisée à l'occasion de la remise des livrets. Les enseignantes des classes de CM1 sont d'accord.

3/ Bilan des élections

Inscrits: 490
Votants: 149
Blancs ou nuls: 15
Exprimés:134
Taux de participation: 30,41%
La liste « Autonome UNAAPE obtient 134 voix et les 12 sièges de représentants.
M. Lefèvre adresse ses excuses au Conseil pour l'oubli de la distribution du matériel de vote dans la classe de Mme Pigray.

4/ Mise en place des APC

Les APC ont démarré dès la première période. Ces activités sont principalement consacrées à de l'aide pédagogique en petits groupes d'enfants. Elles se déroulent soit sur le temps de midi, soit sur le temps de TAP, soit après la classe.
Elles sont organisées sous le contrôle de l'inspecteur de l'éducation nationale qui les valide à chaque période.
Même si les APC ne sont plus <u>obligatoirement</u> des aides pédagogiques, dans l'école ces temps sont toujours axés en majorité sur l'aide aux élèves en difficulté. Mais ils ne doivent pas se confondre avec les interventions du RASED.
A noter que si les APC se déroulent pendant les temps de TAP, elles durent nécessairement 1h30 et n'ont lieu qu'une fois par semaine, afin de ne pas pénaliser l'élève dans sa participation aux TAP.
Ce temps est bien perçu par les élèves en général. Le bilan est donc globalement positif.

5/ Mise en route des TAP

Les TAP ont démarré la deuxième semaine de classe. Un système d'animation a été proposé la première semaine de classe afin d'accueillir chaque jour les enfants jusque 16h30. Les TAP fonctionnent sur le même principe que l'an dernier. Il est rappelé que l'inscription aux TAP implique une présence obligatoire à chaque séance. La volonté commune des services municipaux et de l'équipe d'enseignants de sécuriser les passages de responsabilité permet d'améliorer le fonctionnement toutefois il faut que les parents d'élèves soient conscients de la difficulté d'organisation et soient le plus rigoureux possible dans la gestion des inscriptions et de la fréquentation des différents services municipaux.
Une incompréhension de certains parents a été constatée, pendant la première quinzaine de septembre, quant à l'accueil des élèves : ils pensaient qu'aucun accueil n'était prévu pour les élèves à partir de 15h00.
La mairie souhaite vivement faciliter les inscriptions aux TAP, à l'étude et à la cantine. Malgré tout, des élèves ne sont toujours pas inscrits en mairie ou, l'ont été tardivement !
Quelques abus constatés pour des élèves dont les parents considèrent les TAP comme un "libre service" : cela pose des problèmes de sécurité et de gestion. Les enseignants proposent un test : mettre une feuille d'inscription à la fin des carnets de liaison de chaque élève pour l'étude, les TAP et la cantine. La mairie a donné pour conseil, d'attendre 5 minutes, la venue des parents retardataires à la sortie des classes : passé ce délai, si les parents ne sont pas là,

6/ Point sur le conseil des élèves

Le conseil d'élèves est reconduit pour cette année. Il sera inscrit dans le futur projet d'école. Les élections dans les classes auront lieu avant le13 novembre. Un vote à la mairie pour les CM2 et CM1 est envisagé. Une urne et un isoloir sont également demandés pour le vote des autres classes. Le premier conseil aura lieu dans les semaines suivantes. Le premier thème retenu est le harcèlement.

Arrivée à 19h20 du représentant de la Mairie

7/ Point sur l'opération TERRACYCLE

L'objectif est de collecter les objets d'écriture usagés dans les boîtes prévus à cet effet. L'école doit prévenir l'Association Autonome lorsque les boîtes sont pleines pour la récupération et la transmission à "Terracycle". Le poids de ces boîtes est converti en points puis en dons destinés aux écoles.
Les enseignants sont favorables à cette opération et demandent à l'association Autonome d'avoir une boîte par classe.

8/ Piscine : savonnage, trajet utilisé

TRAJET
Mme Foucault emprunte le trajet par la rue Victor Hugo: cela ne pose pas de problème de sécurité si il y a suffisamment de parents pour l'encadrement (4 pour les cycles 2). S'il n'y avait pas assez de parents accompagnants, il n'y aurait pas de sortie piscine. Les parents ont toujours répondus présents à ce jour.
Mme Quaranta emprunte l'itinéraire passant près de la salle polyvalente car il n'y pas assez de parents accompagnants.
SAVONNAGE
Les enseignants précisent que le savonnage systématique n'est pas possible car ingérable. De plus, cela implique que chaque élève emmène son savon, à cause du risque d'allergie (refus d'utiliser le savon du distributeur). En revanche, ils s'engagent à être vigilant sur le rinçage.
A noter : problème d'allergie aux "frites" déjà signalé : Proposition du port d'une combinaison pour les élèves ayant cette allergie.

9/ Vote du Règlement intérieur

Le Conseil d'École vote le règlement le 5/11/2015 à l'unanimité.

10/ Point sur les stages de soutien de l'été dernier

2 stages de remise à niveau ont eu lieu en juillet encadrés par Mmes Foucault et Calimet. 1 stage a eu lieu fin Août encadré par Mme Foucault. 5 à 6 élèves composaient les groupes de travail. Une quinzaine d'élèves de CM2 ont donc été concernés.
Ces stages sont basés sur le volontariat.
12 élèves de CM2 ont été concernés. Les stages ont eu lieu à l'école Pierre Curie en raison des travaux effectués cet été à l'école Marie Curie.
Fonctionnement : les enseignants proposent aux élèves ayant des difficultés en français ou en maths des séances de remise à niveau. Un seul élève a été absent alors qu'il s'était inscrit.

11/ Projet de l'association pour financer projet d'école

Les parents d'élèves proposent leur aide pour mettre en place des actions visant à l'aide au financement des projets de l'école.
Marché de Noël : lundi 14 décembre 2015 à la Mezzanine

12/ Date de remise des livrets

Les livrets seront remis aux parents entre le 7 et le 18 décembre suivant un calendrier communiqué dans chaque classe.
Le deuxième livret sera remis aux parents entre le 4 et le 15 avril.
Le troisième sera remis aux élèves en fin d'année.

13/ Point sur l'organisation en interne des élèves en cas d'absence d'un professeur

En cas d'absence d'un enseignant, l'inspection est prévenue et détache un professeur remplaçant dans la mesure des disponibilités.
Dans le cas où aucun personnel de remplacement n'est disponible, les enfants sont répartis dans les autres classes à raison de deux ou trois par classe.La répartition (fixe) dans les classes est prévue par avance.

14/ Point sur la communication

Dans le cadre du volet numérique du projet d'école, un blog destiné à l'information des parents est en projet.
L'aide du conseiller pédagogique spécialisé, du service informatique de la mairie et éventuellement de parents d'élèves sera demandée pour sa mise en place.
Ce blog devrait permettre de communiquer les informations aux parents telles que: les PV de conseil d'école, les informations sur les élections, le règlement de l'école et des services para-scolaire (cantine, TAP, étude, garderie), les absences d'enseignants, les manifestations liées à l'école (sorties, photographe, cross, fêtes...)
A noter, ce blog ne supprimera pas l'utilisation du panneau d'affichage.

15/ Divers (problème de communication entre les bâtiments de l'école, problème de chaleur dans les locaux…)

Lors des divers exercices de sécurité (incendie, PPMS), il est mis en évidence que le système d'alarme (cornes de brume) n'est pas performant. Il n'est pas assez puissant pour être entendu dans tous les bâtiments.
Le système téléphonique de l'école est en mauvais état. Il doit être remplacé. M Youmelhana signale qu'un devis a été accepté par la mairie, le matériel doit être changé rapidement.
Les enseignants souhaiteraient un moyen de déclencher une alarme rapide en cas d'incident dans chaque bâtiment. L'isolement de certaines classes rend la communication difficile entre les différents lieux de l'école.

16/ Points travaux (travaux en cours, travaux effectués cet été, tracés, projet d'aménagement proposé par les élèves…) et Point sur les TNI

Les travaux de rénovation des toilettes des bâtiments 1,2 et 3 se sont terminés pendant les congés de Toussaint. Une visite des chantiers est effectuée par les membres du conseil d'école.
Ces travaux ont grandement amélioré l'hygiène de l'école, ils ont donné lieu à un changement de l'organisation des sanitaires lors des récréations.
Une inauguration officielle des installations doit avoir lieu en présence de M le Maire afin de faire prendre conscience par les élèves du coût et du respect qu'ils devront avoir pour ces locaux neufs et agréables.
Deux TNI ont été installés dans la classe de CE2 B et CM2 B.
Dans le cadre de la mise en œuvre du volet numérique du projet d'école, l'équipe enseignante souhaite un raccordement rapide de ces tableaux à internet.
L'ensemble des parents et des enseignants présents au conseil d'école demande l'accélération de l'équipement de l'école en tableaux interactifs.

L'achat de Vidéo-projecteurs interactifs moins chers est à étudier car ils permettraient d'accélérer leur mise en place.
Les parents élus doivent faire un sondage auprès de l'ensemble des parents au sujet de l'éventuelle mise en place de WI-FI dans l'école.
Les tracés du projet des élèves ont été effectués pendant les vacances de Toussaint.

17/ Point sur l'hygiène des locaux

Le service de nettoyage est passé directement sous le contrôle de la mairie. La qualité du service en est grandement améliorée.
Ce changement associé aux travaux effectués rend l'école beaucoup plus agréable pour les élèves et les enseignants.

La séance est levée à 20h30.